

RÉUNION DU 13/10/2011

Présents : Bertrand COR, Jacques DORMEUIL, Henri DUCHÂTEAU, Henri GONDINET, Hector LECOMTE, Ronald MATTATIA, Michel et Geneviève NOIRBENT, François QURIS.

Excusés : Jacky BERNIER, Gérard DAGRON, André DENIS, Marc ESTRANGIN, Raymond GUASCO, Gérard PATERNOSTER, François PERRARD, Pierre PETIT, Régis POUCHELLE, Pierre RENAUD, Jean-Auguste ROBIN, Robert SCHOULAL et... les provinciaux !

En début de réunion nous avons discuté des points habituels de nos réunions : nouvelles diverses, point cotisations, premières réflexions sur un programme pour 2012.

Le sujet initialement prévu pour ce jour-là était "philatélique", notre camarade Roger GOUDEAU devait nous évoquer un sujet relevant de la "généalogie d'un objet" et nous parler des *timbres de la semeuse*; en raison de problèmes de santé notre camarade a dû déclarer forfait ! nous lui souhaitons un bon rétablissement.

C'est notre ami Henri DUCHÂTEAU qui a pris la relève, un peu au dernier moment, et nous a fait une remarquable présentation : "*L'implexe pour les nuls*"; sujet généalogique inépuisable !

Vous pourrez en trouver le résumé ci-dessous, cette présentation a été d'un grand intérêt, nous n'étions pas très nombreux, seulement une petite dizaine, elle mérite un plus large auditoire : d'un commun accord nous avons demandé à Henri de nous la refaire l'année prochaine et il nous a promis qu'avec des exemples différents elle serait tout aussi passionnante sans aucun arrière goût de déjà vu.



L'IMPLEXE pour les NULS

par Henri DUCHÂTEAU

Ce sujet a déjà été abondamment traité par Centrale-Généalogie.

J'en avais gardé l'impression d'un certain flou dans les définitions conduisant plutôt à une récréation intellectuelle sans véritable intérêt pratique pour les chercheurs de notre groupement culturel.

POURQUOI REPARLER de l'IMPLEXE ?

Tous les généalogistes -ou presque- utilisent la numérotation Sosa-Stradonitz pour caractériser leurs ancêtres. Celle-ci a pourtant -malgré des avantages de simplicité évidents- deux inconvénients assez gênants :

1° La grande difficulté, sans l'aide d'un logiciel, pour recalculer la numérotation en cas de changement de "de-cujus" (la personne d'où part la numérotation, le n° 1).

2° La grande difficulté pour prendre en compte les ancêtres communs cités plusieurs fois avec des n° différents, pour gérer les cas d'IMPLEXE plus ou moins fréquents selon les régions, les métiers et les époques.

Or il se trouve que j'ai eu à étudier un cas d'Implexe quasi « cas d'école » dans lequel 2 personnes se sont mariées sans consanguinité civile ou religieuse, alors que leurs 32 arrière-arrière-grands-parents se réduisaient à 18 au lieu des 32 théoriques et qu'à la génération suivante, il n'en restait que 34 sur 64.

Il m'a semblé que parler de ce cas concret permettait de sortir de la récréation intellectuelle pour aborder vraiment le traitement de cette question.

N'étant un spécialiste, j'ai pensé que la présentation par un NUL était peut-être plus efficace pour s'adresser à d'autres NULS, sans tomber dans le travers de concepts de spécialistes difficiles à suivre.

Reprenons pas à pas le problème :

a°- Comment définit-on l'implexe ?

b°- Qu'est-ce que l'endogamie ?

c°- Voyons un cas concret un peu spécial, mais tout à fait réel.

d°- Calcul de l'implexe en remontant dans le temps. Les limites de l'exercice.

e°- Un autre cas d'école assez extraordinaire débouchant sur l'Histoire européenne.

A- Comment définit-on l'Implexe ?.

Le plus communément, il est mesuré par la différence entre le nombre réels d'ancêtres N_r et le nombre théorique N_t . Ce nombre théorique est égal 2^n , n étant le nombre de générations considérées.

On a l'habitude de faire le ratio entre cette différence et le nombre théorique.

L'Implexe est nul quand il n'a aucune différence entre ces 2 nombres

Soit $I = (N_t - N_r) / N_t$ soit encore $1 - N_r / N_t$

L'implexe peut être calculé pour une génération donnée,

On peut tracer un graphique de son évolution dans le temps, en prenant en compte de plus en plus de générations.

On remarque alors une sorte d'effet « cliquet » : l'Implexe ne peut que croître avec le recul du temps pour tendre vers 1 pour les temps très anciens. C'est une courbe en S propre à chaque personne.

B- Qu'est-ce que l'endogamie ?

L'endogamie est le fait de contracter union entre des personnes issues d'un milieu restreint.

Précisons d'abord l'existence de 2 phénomènes contraires concernant le nombre d'ancêtres anciens .

Le fait que le nombre d'ancêtres à la n ème génération est égal à 2^n implique une croissance exponentielle du nombre d'ancêtres en remontant le temps, à la 30^{ème} génération, cela ferait 1 milliard d'ancêtres !

Inversement, on sait que la population des temps anciens est de plus en plus réduite (même si cette réduction varie selon les époques (guerres, épidémies, climats etc) Il y a donc obligatoirement des ancêtres communs, donc des cas d'implexe de plus en plus nombreux en remontant le temps.

Pour concilier ces faits de bon sens avec le fait que chaque individu est issu de 2 personnes, Pierre RENAUD a proposé de faire intervenir un facteur réducteur moyen a dans la formule donnant le nombre N d'ancêtres de la génération n soit $N = (2-a)^n$ et dans ces conditions si nous adoptons pour a une valeur moyenne de 0,2 nous avons $I = 1 - (1,8/2)^n$ $I = 1 - (0,9)^n$ et si on prend une valeur de 0,25 nous $I = 1 - (0,875)^n$

Nous allons voir plus loin ce qu'il faut en penser:

Précisons d'abord le sens des mots employés.

L'implexe ne concerne qu'une personne ayant plusieurs fois le même ancêtre.

La parenté entre 2 personnes s'établit si elles ont en commun un ou plusieurs ancêtres.

La consanguinité entre 2 personnes établit des interdictions de mariage pour certains degrés de parenté.

Ces règles civiles ou religieuses ont été établies au cours des siècles pour éviter les ravages sanitaires apparaissant dans des populations trop restreintes vivant quasiment en circuit fermé.

La notion d'endogamie étudie le fait de contracter mariage dans un milieu restreint défini.

Cette notion d'endogamie en appelle 2 autres : l'aire de convivialité dans laquelle les futurs mariés pouvaient chercher leurs conjoints et la densité d'habitants résidant sur cette aire.

*- L'aire de Convivialité est très variable selon les métiers exercés. Un laboureur est attaché à sa terre : faire 10km à pied c'est déjà beaucoup. Pour un marchand ambulant cette aire peut atteindre plusieurs centaines de km.

Les manants restaient-ils dans leurs demeures ? Ces deux mots signifient des aires restreintes. Par contre, les nobles voyageaient à cheval très loin. Leur aire de convivialité était immense.

Cette aire de convivialité varie également en fonction de la topographie des lieux. Des vallées encaissées de montagne conduisaient à des traits de visage très typés dans certaines vallées alpines, laissant imaginer de fortes endogamies.

*- La Densité de population est également très variable selon la fertilité des sols, les aléas climatiques, les épidémies de peste, les périodes de guerre et les déplacements de population chassée par les militaires qui envahissent le pays et s'y installent.

C'est pourquoi l'adoption du facteur moyen de réduction « a » est de maniement difficile, sauf à constater qu'un choix de 0,2 conduit pour la 30^{ème} génération (correspondant à l'an 1100) à un nombre d'ancêtres égal à 45,5 millions d'ancêtres et que pour un choix de 0,25 on arrive à un nombre de 19,500 millions d'ancêtres. On peut essayer d'ajuster « a », mais cet ajustement arbitraire ne correspond à rien de précis.

C- Le Cas Concret.

Ce cas concerne 2 personnes dont j'ai étudié la généalogie en détail. L'implexe concerne leurs descendants. Vous remarquerez sur le tableau ci-joint (dont les patronymes ont été cryptés par souci de confidentialité), qu'au 5^{ème} degré le nombre d'ancêtres réels n'est que 18 au lieu des 32 théoriques avec 3 cas d'implexe et que si l'on continue au degré 6 on n'en trouve plus que 34 au lieu des 64 théoriques avec 4 cas d'implexe. Et pourtant le mariage de ces 2 personnes n'était pas interdit selon les règles d'usage de consanguinité. Ce cas extrême montre que les questions d'implexe ne sont pas seulement des récréations intellectuelles.

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4	Degré 5	N° 5	Degré 6°	N° 6		
2 Lo A 1902- 1979	4 He A 1862-1920	8 Am A 1831-1914	16 Am A 1806-1851 17 La B 1798-1852	32 Jb A 1764-1848	1	64 Jo A x 65 Ge M	1		
				33 Ma R 1782-1844		66 Ja R x 67 Mlo L		2	
				34 Jlm B 1754-1821	2	68 Mi B x 69 Ma C	3		
		35 Ar L 1791-1849	70 Jm L x 71 Ma R	4					
		9 Jo B 1830-1891	18 La B 1798-1852 19 Lo A 1795-1855			36 Jlm B 1754-1821		2	72 Mi B x 73 Ma C
				37 Ar L 1753-1844	74 Jm L x 75 Ma R	4			
	10 Co J 1831-1912			20 Co J 1801-1861 21 Fr G 1813-1844	38 Da A 1762-1821		3	76 Jo A x 77 Ge M	1
		39 Dp B' 1765-1839	78 Ja B' x 79 Ma L		5				
		5 Co J 1868-1904	40 Jp J 1763-1837 41 Mi R 1760-1838 42 Ji G 1770-1838 43 Me C 1775-1825			44 Lm C 1748-1836 45 Mm P 1758-1840	4	80 Je J x 81 Ma N	6
	11 Ro C 1834- 1907			22 Lo C 1789-1870 23 Lo B 1795-1860	82 Cl R x 83 Th H			7	
					84 Fr G x 85 Mj D				
			24 Jf A 1798-1878 25 Ma B 1803-1875		46 Jlm B 1754-1821 47 Ar L 1791-1849	2	86 Fr C' x 87 Me D''	9	
13 Eu L 1832-1894	48 Jb A 1764-1848 49 Ma R 1782-1844			1			88 Ch C x 89 El D'''		10
							7 Ar B'' 1873-1936		
		14 Af B'' 1829-1880	56 Ji B'' 1755-1813 57 Pe D' 1764-1816 58 Lm C 1748-1836 59 Mm P 1758-1840		8	92 Mi B x 93 Ma C		3	
15 So B 1838-1900	60 Jlm B 1754-1821 61 Ar L 1791-1849			2		94 Jm L x 95 Ma R			4
						28 Jo B'' 1795-1853 29 Ad C 1795-1885	62 Jb A 1764-1848 63 Ma R 1782-1844		
		30 Hi B 1806-1832 31 Mh A 1800-1877	64 Jo A x 65 Ge M		1			98 Ja R x 99 Mlo L	
100 Mi B x 101 Ma C	3								
				102 Jm L x 103 Ma R		4			
		104 Jf L x 105 Sf N	12						
106 Jp D x 107 Je B	13								
				108 Jb P x 109 Mj H	14				
		110 Af L x 111 Ji A	15						
112 Ji B'' x 113 Ch M	16								
				114 Fr Dx 115 Mi B	17				
		116 Ch C x 117 El D''	10						
118 Gr P x 119 Mm R	11								
				120 Mi B x 121 Ma C	3				
		70 Jm L x 71 Ma R	4						
124 Jo A x 125 Ge M	1								
				126 Ja R x 127 Mlo L	2				

Ce tableau se lit horizontalement de gauche à droite. Avec un peu d'entraînement cela se lit facilement.

Chaque case contient un couple d'ancêtres caractérisé par les n° Sosa habituels (pair pour les hommes et impair pour les femmes) Cette présentation est plus porteuse de sens que les simples listes Sosa par n°

Pour des raisons de confidentialité, on a indiqué ici les initiales des prénoms et une lettre majuscule pour les patronymes, chaque personne étant caractérisée par ses dates de naissance et de décès.

D- Le Calcul de l' Implexe et les limites de l'exercice.

Au 5^{ème} degré sur ce tableau, on remarque l'existence de 3 couples cités plusieurs fois (les n° 2, 1 et 6) JlmB(2) est cité 5 fois, JbA(1) est cité 3 fois et LmC(6) est cité 2 fois et 12 sont cités 1 fois (sans implexe).

Soit $2 \times 5 + 2 \times 3 + 2 \times 2 + 12 \times 1 = 32$ personnes dont 18 réelles °

Pour le 6^{ème} degré on a 4 couples ancêtres repris plusieurs fois (38 étant le frère de 32) Voici le décompte 3&4 est cité 5 fois, 1 est cité 4 fois, 2 est cité 3 fois 10&11 est cité 2 fois et 11 sont cités 1 fois.

$4 \times 5 + 2 \times 4 + 2 \times 3 + 4 \times 2 + 22 \times 1 = 64$ personnes dont 34 réelles

On peut continuer pour le 7^{ème} degré avec 5 couples d'ancêtres repris plusieurs fois :

$4 \times 7 + 4 \times 5 + 4 \times 4 + 4 \times 3 + 4 \times 2 + 44 \times 1 = 128$ personnes dont 64 réelles

Dès le 8^{ème} degré, les choses se compliquent avec 6 couples d'ancêtres repris plusieurs fois + 12 inconnus.

$8 \times 7 + 4 \times 6 + 4 \times 5 + 8 \times 4 + 8 \times 3 + 6 \times 2 + 76$ connus et 12 inconnus = 256 personnes dont 114 réelles (+12 ??)

Doit-on prendre pour réelles les 76 connus et aussi les 12 inconnus et probablement réels ?

Doit-on et peut-on considérer les inconnus comme des personnes réelles ? Où les placer ?

En cas de parentés multiples, doit-on affecter cette multiplicité aux inconnus leurs ancêtres ?

Au 9^{ème} degré, nous n'avons pas remarqué de couples supplémentaires repris plusieurs fois et nous supposons que ces 12 inconnus sont issus de 24 inconnus, auxquels on ajoute 28 nouveaux inconnus soit au total une estimation de 52 inconnus.

On a continué pour les degrés 10, 11 et 12 en se rendant compte que les résultats sont totalement différents selon l'option donnée aux inconnus.

*- On s'aperçoit que si l'on ne compte pas les inconnus, cela revient à les ignorer parmi les ancêtres connus ce qui donne des valeurs de l'implexe artificiellement exagérées.

*- Et si on les compte parmi les réels, comment doit-on traiter leurs ascendants ? On fonce dans l'incertain.

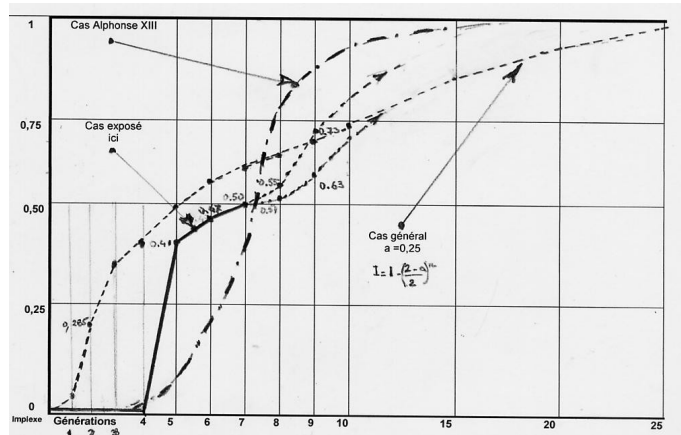
Après essais, la cause semble entendue : les chiffres de l'implexe perdent toute signification quelle que soit l'hypothèse retenue, dès que les inconnus prennent une importance supérieure à 10%.

Voici en tous cas les débuts de ces calculs pour les 9 premiers degrés :

Calculons les implexes pour les degrés successifs, en faisant 2 options selon que l'on compte les inconnus dans les réels ou non.

Option mini = inconnus non comptés

Degré	Nthéo	Nréel	l'implexe
1	2	2	0
2	4	4	0
3	8	8	0
4	16	16	0
5	32	18	0,44
6	64	34	0,47
7	128	64	0,50
8	256	114	0,55 mini
8	256	126	0,51 maxi
9	512	136	0,73 mini
9	512	188	0,63 maxi



Retenons que l'apparition d'un nombre important d'inconnus fait perdre toute valeur au concept d'Implexe.

La hausse vers la valeur 1 approche rapidement, comme l'indiquent les courbes ci-dessus

Doit-on abandonner ce concept ? Cela dépend nous le voyons ici de la possibilité de posséder des listes à peu près complètes. Ce qui est très rare, mais pas impossible.

E- Un autre cas d'école : la noblesse..

Il existe en effet un cas où les inconnus sont rares pour un nombre important de générations. C'est celui de la généalogie de nombreuses familles nobles, surtout s'il s'agit de « races anciennes » selon la terminologie utilisée pour ces généalogies.

J'ai donc présenté en séance la généalogie de Jean de BOURNONVILLE né vers 1350, dont nous descendons par 4 côtés différents (plus 2 du côté de mon épouse).

Ceci constitue le tome 3 de ma généalogie qui visite par ce biais l'Histoire de France et de l'Europe entière jusqu'au temps de Clovis, que l'on peut considérer comme le créateur des généalogies documentées laissant de côté les contes merveilleux des anciens (César prétendait descendre de Vénus !)

Evidemment, les certitudes en ce domaine ne peuvent être absolues, mais n'est-ce pas le propre de tout document généalogique non fondé sur une vérification ADN (et encore ?). On peut tout contester, mais aussi accepter de prendre en compte les recherches actuelles qui vont résoudre des énigmes millénaires.

Il y a aussi bien sûr (hélas) des généalogies fantaisistes remontant sans rire jusqu'à Adam !

Cette présentation ne tombe pas dans ce travers et semble avoir intéressé l'auditoire autant par la masse de la documentation récoltée depuis 60 ans que par son mode de présentation reliée aux contextes historiques vérifiables.

En tous cas, les cas d'implexe y fourmillent : avis aux amateurs. (cf Alphonse XIII)

F-CONCLUSION

La notion d'IMPLEXE est intéressante, mais COMPLEXE.

Le plus souvent, cela vous laisse très PERPLEXE.

J'espère néanmoins vous avoir intéressé.

Henri DUCHÂTEAU

NB : Il est question que je reprenne cette question en octobre 2012, en développant la partie Généalogie de la noblesse qu'un roturier de mon genre retrouve dans sa généalogie.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, on retrouve ce cas très fréquemment, pour peu que l'on atteigne la 15^{ème} ou la 17^{ème} génération.